

Les manquements et délits d'initiés

Objectifs

- Comprendre les mécanismes du délit d'initié
- Être en mesure de détecter un délit d'initié
- Savoir identifier les risques afférents

Public :

Tout collaborateur travaillant dans le secteur bancaire

Durée : 1 journée (7 heures)

Participants : 2 à 10 max.

PROGRAMME

1. Textes de référence

- La Directive abus de marché
- Le Code Monétaire et Financier
- Le Règlement Général de l'AMF

2. L'information privilégiée

- Définition
- Les obligations d'abstention des détenteurs d'une information privilégiée
- Les dispositifs de prévention devant être mis en place
 - au sein d'un PSI
 - au sein d'un émetteur

3. Les initiés

- Définition
- Les règles de bonne conduite
 - principales règles au sein de l'établissement
 - implication sur le dispositif de conformité et de contrôle interne
- La liste d'initiés pour les émetteurs faisant appel à l'épargne publique

4. La manipulation de cours et la diffusion d'une fausse information

Étude de cas de diffusion de fausses informations

e. Analyse d'un délit d'initié extrait de l'actualité

- Échange avec les participants
 - quelles causes ?
 - quels signaux auraient pu prévenir ?
 - où le dispositif a-t-il failli ?

- quelles modifications à apporter ?

6. Identification des signaux pouvant dissimuler un délit d'initié

- Présentation de différents
- Synthèse

Étude de cas de signaux précurseurs d'une opération d'initiés

7. Les risques encourus

- Sanctions administratives
- Sanctions pénales
- Harmonisation européenne et règle du Non bis in idem
- Risque d'image

Analyse de sanctions pour manquement d'initiés et délits d'initiés. Approche française et internationale